



Pessac le 16 mars 2014

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS  
DES QUARTIERS ET COMITES DE  
BIENFAISANCE ET FÊTES  
**Groupement déclaré sous le n°3240**  
**Agréé protection de l'environnement**

Siège social : Moulin de Noës  
46 rue Laurenson 33600 PESSAC

✉ 17 avenue André Danglade

☎ 05 56 45 55 51

[www.federation-quartiers-pessac.com](http://www.federation-quartiers-pessac.com)

Courriel : [federation@federation-quartiers-pessac.com](mailto:federation@federation-quartiers-pessac.com)

Monsieur Denis Monteils  
MARTIN MONTEILS  
4 rue d'Arsonval  
33603 PESSAC CEDEX

~~~~

Objet : *Partenariat du Grand Carnaval de Pessac 2014* [FscqP-2014-06]

~~~~

***Monsieur le Directeur,***

Chaque année notre association organise le traditionnel « *Grand Carnaval de Pessac* » avec de nombreux concours des institutionnels, des acteurs économiques, du tissu associatif et social de notre commune ou intervenant sur notre commune. Le défilé du carnaval se déroule le ***dimanche 9 mars 2014*** dans des conditions similaires aux précédents avec, une arrivée dans le parc du Château de Camponac.

Les affiches et les photos des manifestations peuvent être consultées sur notre site internet : [www.federation-quartiers-pessac.com](http://www.federation-quartiers-pessac.com) en cliquant sur le bouton « manifestations » rubrique « carnaval ».

Notre carnaval comprend toujours plusieurs temps forts :

- Ateliers de *dessins d'enfants* des ateliers du PELP et d'une école maternelle du Monteil concourant à la réalisation de l'affiche « officielle ». Cette phase s'achève par l'impression de l'affiche et du programme.
- Le *défilé* du carnaval dimanche 9 mars avec une dizaine de *chars* des « carnavaliers de la Gironde » et ceux des quartiers du Monteil, de Brivazac et de Noës ou des Donneurs de Sang, ainsi que des *groupes d'animation* associatifs. Ceux-ci passent devant le traditionnel *jury* avant de participer au *spectacle* durant lequel un *goûter* est offert aux enfants. A l'issue Monsieur Carnaval, est brûlé. Enfin un *film* est projeté gracieusement aux enfants déguisés par le cinéma Jean Eustache dans le cadre du Festival « Les toiles filantes ».
- Une *exposition*, pendant deux semaines dans le hall du cinéma, des dessins d'enfants avec *remise des prix* aux « carnavaliers » le jour du vernissage.

- Une *réception* des associations de quartier participantes fin mars à la salle de quartier du Monteil avec exposition des dessins d'enfants des quartiers concernés.
- Une réunion *bilan* conviviale des organisateurs au cours du printemps.

Votre entreprise a toujours été un *partenaire fidèle* de cette manifestation à laquelle elle a apporté un soutien financier (subvention de 250 €), indispensable à sa réalisation et à sa réussite : elle a marqué ainsi son intérêt pour notre commune, son mouvement associatif et ses quartiers et en particulier celui de Brivazac.

Comptant sur la *pérennisation* de ce partenariat en 2014, je me tiens à votre disposition pour en fixer les modalités pratiques en vous apportant les précisions utiles.

En vous remerciant de votre concours, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur**, mes salutations distinguées.

Le Président,

**D. LESTYNEK**

Destinataire : cf. supra 1ex. (fdcarpartMartinMonteils014)

Copies : Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.



W332000666